

TGIR Ganil : appel à la grève le 09/07/2021, les directions du CEA et CNRS attendues sur place

- « Pour que les tutelles, CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) et CNRS (Centre national de la recherche scientifique), s'engagent dans une politique pluriannuelle de recrutements à la hauteur des objectifs scientifiques ambitieux qu'elles ont fixés au Ganil (Grand accélérateur national d'ions lourds) [Grand accélérateur national d'ions lourds de Caen] très grande infrastructure de recherche ;
- pour que les tutelles, CEA et CNRS, s'engagent dans un plan d'investissement sur le Ganil historique à la hauteur de ces objectifs ;
- pour un dialogue social plus constructif et plus fluide dans le laboratoire, notamment par une communication accélérée avec les responsables du personnel des tutelles ou se prennent les décisions. »

Imprimer

Telles sont les revendications de l'appel à la grève « Des emplois, un avenir pour Ganil-Spiral2 » lancé pour le 09/07/2021 par le SNTRS-CGT (Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique - Confédération générale du travail) et la CFTD (Confédération française démocratique du travail). « Les tutelles seront présentes sur le site : [Elsa Cortijo](#) directrice de la DRE (Direction de la recherche fondamentale) du CEA et [Reynald Pain](#) directeur de l'IN2P3 (l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules) du CNRS », précise Michel Lion, représentant SNTRS-CGT au Ganil, le 08/07.

Cet appel à la grève fait suite à une pétition « à l'attention des responsables scientifiques et administratifs du Ganil, du CEA, du CNRS et des ministères de tutelles », lancée en ligne le 25/05. Par ailleurs, les deux syndicats avaient déjà lancé un appel à la grève le 02/06 pointant « un fonctionnement en mode dégradé de plus en plus fréquent » et un « personnel épuisé ».

Le Ganil est un laboratoire international pour la recherche avec des faisceaux d'ions : physique du noyau, de l'atome, de la matière condensée, astrophysique, radiobiologie, etc. Il est classé parmi les TGIR (très grandes infrastructures de recherche) au service d'une communauté scientifique internationale.

Ce que contenait la pétition lancée en mai 2021

Les revendications de la pétition lancée le 25/05/2021 étaient les suivantes :

- « Un maintien du Ganil (Grand accélérateur national d'ions lourds) en tant que très grande infrastructure de recherche en France, avec des objectifs scientifiques qui lui permettent de maintenir sa place dans la compétition internationale et d'offrir aux utilisateurs des conditions optimales pour la réalisation de leurs projets scientifiques.
- Un engagement ferme des tutelles, CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) et CNRS (Centre national de la recherche scientifique), sur un plan pluriannuel de recrutement ambitieux, essentiellement de personnel technique pour renforcer aussi bien le fonctionnement des installations que la réalisation des expériences.
- Et un plan d'investissement sur l'installation historique à la hauteur des enjeux et des objectifs que les tutelles, CEA et CNRS, ont donnés au Ganil en se basant sur l'hypothèse d'un fonctionnement pérenne de l'installation et d'un accroissement du temps de faisceau disponible pour les utilisateurs. »

Intensité du travail, complexité des dossiers et hausse des incidents

Au lancement de cette pétition, CFTD (Confédération française démocratique du travail) et CGT (Confédération générale du travail) indiquaient que depuis dix ans, le personnel du Ganil constate :

- « l'accroissement de l'intensité du travail du fait du manque de personnel dans tous les secteurs d'activité du laboratoire ;
- la complexité grandissante des dossiers de sûreté et des demandes de financement qui exigent davantage d'heures passées à ces tâches au détriment de la science ».

Selon eux, le personnel du Ganil constate aussi « l'augmentation des incidents sur le Ganil historique engendrée par des années de non investissement pour cet accélérateur, où s'accumulent des générations disparates d'équipements dont la gestion et la maintenance sur-sollicitent les personnels d'intervention, alors que le plan stratégique du Ganil prévoit un fonctionnement pérenne de cette installation ».

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique (SNTRS-CGT)

Le SNTRS-CGT adhère à la Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture FERC-CGT. Il fait partie intégrante de la Confédération Générale du Travail.

Catégorie : Syndicat / Parti politique

Adresse du siège

7 rue Guy Môquet
94800 Villejuif France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 5356, créée le 19/07/2017 à 04:38 - M à J le 20/01/2020 à 12:53